



## SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE LA MÉDITERRANÉE LATINE Section française

Le Président  
Paul Chambon

### CR de l'AG/CA de la SFPML du 17 septembre 2016 à Séville (E)

1-Présents : Barthélémy Jacques, Chambon Paul, Chambon Renée, Garcia Isabelle, Machet Gérard, Novaretti Robert, Novaretti Solange, Poulin Jean-Marc, Reynier Colette, Reynier Jean-Pierre, Rouzet Hélène, Rouzet Michel.

2-Approbation du CR de l'AG 2014 à Montpellier : unanimité

3-Rapport moral du Président.

Depuis la dernière réunion de l'AG 2014 à Montpellier, une réunion du CID a eu lieu à Séville le 9 et 10 juillet 2015 afin de préparer le XXXI<sup>o</sup> Congrès International.

Y assistait le Pr J.P.Reynier au titre de Président International de la SPML. Compte tenu de la désaffection observée de nos congrès : baisse du nombre d'étudiants, du nombre de pharmaciens, tant universitaires qu'officinaux ou industriels, il a été décidé de faire une pause de réflexion sur l'avenir de la société. Le Pr J.P.Reynier va nous envoyer d'ici Noël des propositions de modifications statutaires qui seront soumises au vote lors du prochain CID 2017 en Italie.

La reprise d'activité de la section française de la SPML est prévue en 2017, conjointement avec la Faculté de Pharmacie de Montpellier. Le Pr Gilberte Marti-Mestres prépare le 1<sup>o</sup> Congrès IN EXO sur les méthodes alternatives de diagnostic appliquées aux maladies chroniques et au vieillissement.

Ce congrès sera jumelé avec les 14<sup>o</sup> Rencontres Nationales de la SFPML, en juillet 2017. Nous vous tiendrons au courant.

4-Nombre d'adhérents ayant réglé leur cotisation : 38

5-Fixation de la cotisation 2017 : 34 euro (adopté à l'unanimité).

6-Plusieurs membres ne règlent plus leur cotisation depuis plus de 2 ans. Il est convenu que le Président leur enverra un courrier leur demandant s'ils souhaitent toujours faire partie de la SFPML. A défaut de réponse, ils seront radiés. (adopté à l'unanimité).

7-Présentation des comptes par la Trésorière (Mme Isabelle Garcia)

Au 31 août 2016, sur le Livret A, il y a 25.329,59 euro et sur le compte courant : 21.241,36 euro.

Le quitus est donné à l'unanimité à la Trésorière

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président  
Pr Paul Chambon